

## **Rapport 2014 du Commissaire aux langues officielles** *Un bilan très décevant, selon la présidente*

Regina, le 7 octobre 2014 – La présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), madame Françoise Sigur-Cloutier a réagi au rapport annuel déposé aujourd'hui par le Commissaire aux langues officielles en constatant encore une fois que le bilinguisme demeure très fragile au Canada.

«Les deux recommandations de Monsieur Fraser sont dirigées au Ministère du Patrimoine canadien et au Conseil du Trésor, l'impression qui nous reste à la lecture de ce rapport est que ça tourne en rond ou bien, que les choses avancent à la vitesse d'un escargot, ce qui est très décevant,» a réagi Mme Sigur-Cloutier.

Encore cette année M Fraser observe une dégradation des obligations linguistiques au sein des agences et ministères fédéraux. Il n'est même pas rassuré que les célébrations pour le 150<sup>e</sup> de la confédération en 2017 respecteront adéquatement le bilinguisme et il nous en fait la mise en garde. Le Commissaire impute le Conseil du Trésor de la responsabilité d'assurer le respect de la loi sur les langues officielles, comme si on était encore au tout début de la mise en application de la Loi.

Notre réaction rejoint celle de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) qui constate un vide au niveau du leadership gouvernemental et voit dans le rapport du commissaire une panoplie d'épisodes où les conditions minimales de l'application de la Loi sur les langues officielles ne sont pas respectées.

*L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.*

-30-

Source :  
Marc Masson  
Directeur des communications  
306-924-8532 [communication.acf@sasktel.net](mailto:communication.acf@sasktel.net)